



Cercle de la Voile de Paris
1858

79^{ème} BOL D'OR

Samedi 13 et dimanche 14 juin 2015

Le **CVP** vous invite à l'**EVENEMENT** de l'année autour de la régates du **BOL D'OR** pour partager avec vos amis des moments exceptionnels sur les bords de la Seine tout en profitant du cadre idyllique que le Cercle vous offre.

Lors de ce week-end de nombreuses activités vous seront proposées, accompagnées de moments conviviaux et festifs notamment autour de buffets, du bar et du club house. Le moment à ne pas manquer reste la soirée du BOL D'OR qui permettra à vos invités d'apprécier toute l'ambiance qui règne au Cercle.

SURTOUT INVITEZ VOS AMIS ET FAITES VIVRE VOTRE CLUB !

Régate ouverte à toutes les séries de sport voile légère :

Dériveurs, Quillards de sport, Croiseurs légers

Les temps forts sur l'eau :

- Première course le samedi 13 juin à partir de 14h30, sans arrêt jusqu'à 19h30.
- Deuxième course le dimanche 14 juin à partir de 10h30, sans arrêt jusqu'à 14h30.
- Les équipages se relaient sur les pontons à un rythme à leur convenance.
- Le classement sera établi en temps compensé pour chaque série : quillards, croiseurs, dériveurs.

Les temps forts à terre :



Course en sac – tir à la corde – pétanque – babyfoot – ping-pong...

Venez avec vos enfants et leurs copains pour participer aux animations et aux jeux, suivi pour les plus jeunes d'un dîner **DEGUISE** à 19 heures.

Samedi à partir de 19h00 un cocktail permettra d'assister dans la bonne humeur à l'arrivée des régatiers. Il sera suivi du **DINER** des Equipages à partir de 20h15.



Programme des Courses

Support : Dériveurs, Quillards voile légère, Croiseurs légers – Epreuve : grade 5 B Inter-ligue

Lieu : la Seine, Bassin olympique de Meulan-Les Mureaux.

Préinscription obligatoire par mail, au plus tard jeudi 11 juin, délai impératif : remplir le Bulletin d'inscription, ci-joint, et le retourner par mail à Marie Jourdas marie.jourdas@free.fr, et, le Commissaire du Cercle M. Simon cyparis2@free.fr

Samedi 13 juin 2015 :

9h30 à 13h : Accueil et Confirmation des inscriptions jusqu'à 13h. En fonction des catégories de bateaux inscrits et du nombre de participants, le Comité de course pourra organiser 2 départs, l'indication des bateaux devant partir en 1^{er} ou en 2^{ème} sera portée sur le panneau d'affichage une demi-heure avant l'heure prévue du 1^{er} signal d'avertissement.

14h30 : 1^{er} signal d'avertissement de la course pour le 1^{er} groupe. A suivre 1^{er} Avertissement pour le 2^{ème} groupe.

19h30 : Fermeture de la ligne d'arrivée pour le 1^{er} groupe.

Pour les bateaux partis en 2^{ème} position, l'heure de fermeture de la ligne d'arrivée sera décalée en fonction de l'heure de départ.

Dimanche 14 juin 2015 :

10h30 : 1^{er} signal d'avertissement de la course pour le 1^{er} groupe, A suivre Avertissement pour le 2^{ème} groupe.

14h30 : Fermeture de la ligne d'arrivée pour le 1^{er} groupe,

Pour les bateaux partis en 2^{ème} position, l'heure de fermeture de la ligne d'arrivée sera décalée en fonction de l'heure de départ.

Classement : En inter-série en temps compensé pour chaque série :

- la série quillards voile légère
- la série croiseurs légers,
- la série dériveurs.

Les classements seront faits à l'issue des 2 jours en fonction du nombre de tours complets effectués et du cumul des temps de course depuis l'heure de départ jusqu'à l'heure de franchissement de la ligne d'arrivée. Les coefficients et ratings seront affichés sur le panneau d'affichage.

14h45 : Grutage avec priorité aux bateaux extérieurs

16h30 : Remise des prix et Cocktail au Club-House

Organisation Générale

L'épreuve est organisée par le **Cercle de la Voile de Paris** (Club affilié à la Fédération Française de Voile)

L'épreuve sera régie par les Règles de Courses à la Voile 2013-2016, les règles propres aux classes invitées, le présent avis de course, les instructions de courses types de la FFV et leur annexe.

Admissibilité : La régata est ouverte à tous les bateaux des classes dériveurs, quillard de sport et croiseurs légers.

Inscriptions : Pour confirmer son inscription chaque concurrent résident en France devra présenter sa licence sportive FFV valide de l'année en cours (2015) revêtue du cachet médical. Une licence jour ou à l'année peut être délivrée par le Commissaire du Cercle le jour de l'épreuve sur présentation d'un certificat médical. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Droit à payer : 15 € par bateau.

Restauration :

- Petit déjeuner jusqu'à 10h (self-service)
- Déjeuner à partir de 12h30 (self-service)
- Dîner déguisé des enfants à 19h (7 € boisson comprise)
- Dîner des Equipages à 20h30 (25 € boisson comprise)

Hébergement possible au CVP : Contacter le Commissaire M. SIMON (01 34 74 04 80)

Informations complémentaires : veuillez contacter, la Vice-Présidente des Courses Marie-Thérèse LANNUZEL-JOURDAS (06 80 63 86 54) (marie-jourdas@free.fr) ou le Commissaire M. SIMON (01 34 74 04 80)

Cercle de la Voile de Paris

30 quai Albert Glandaz 78 130 Les Mureaux

Tel : 01 34 74 04 80 Fax : 01 34 92 74 20 Mail : contact.cvp@laposte.net

www.cercledelavoiledeparis.fr – Facebook : Cercle de la voile de Paris